

Image not found or type unknown



Remplacement d'un climatiseur sans aviser le propriétaire

Par **crocodile1**, le **06/04/2009** à **09:53**

Bonjour,

Nos locataires ont pris l'initiative de remplacer un climatiseur en janvier, sans nous en aviser, et le montant de la facture est le double (840€) de ce à quoi on pouvait s'attendre étant donné les prix du marché. (350€). Devons-nous accepter de payer une facture exagérée ? Quel recours avons-nous ?